Le tri simple!



Chez vous, tous les emballages se trient!



La fiche mémo tri à conserver, au verso







Une question, un doute?

Direction de la propreté et des déchets de l'Agglo Seine-Eure : proprete.urbaine@seine-eure.com

Infos collecte et bacs : www.agglo-seine-eure.fr

Depuis le 1er septembre

Madame, Monsieur,

Pour vous simplifier le tri au quotidien et améliorer le recyclage des déchets, l'Agglo Seine-Eure, en charge de la collecte de vos déchets, investit. En partenariat avec le SETOM et le SYGOM, un nouveau centre de tri ultra-moderne a été construit, à côté du précédent à Guichainville. Cet investissement permet à l'ensemble des habitants de l'Eure de trier de nouveaux emballages. Grâce à de nouvelles solutions techniques, il est ainsi aujourd'hui possible de trier et de valoriser tous nos emballages et tous nos papiers.

Depuis le 1^{er} septembre, vous pouvez déposer dans votre bac jaune de tri (ou sacs jaunes pour les secteurs concernés) tous vos emballages sans exception.

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

Segge suji

Dans le bac jaune

- TOUS les emballages en plastique (bouteilles, bidons et flacons mais aussi pots, barquettes, boîtes, tubes, sachets, films plastiques et calages en polystyrène).
- TOUS les cartons à plat et briques alimentaires (lait, jus de fruit, crème, soupe).
- TOUS les emballages en métal (même les plus petits comme les capsules de café ou les capsules de bouteilles).



Dans les bornes d'apport volontaire

- TOUS les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux).
- TOUS les papiers d'écriture, de lecture ou d'impression (journaux, prospectus, cahiers, blocs-notes, tickets de caisse*).

RAPPEL: masques, mouchoirs, essuie-tout, couches, serviettes hygiéniques, lingettes vont aux ordures ménagères.

Important: ces consignes prévalent sur les consignes nationales présentes sur les emballages.

Le tri + simple!

Désormais plus aucune hésitation possible : si c'est un emballage, il peut être trié et il sera valorisé!

- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider
- Il se dépose en vrac, sans l'imbriquer avec d'autres emballages
- Les bouteilles, cartons et briques alimentaires peuvent être aplaties dans le sens de la longueur

Une fois triés, nos emballages sont recyclés. Nous pouvons réutiliser la matière et produire de nouveaux emballages ou objets. Grâce à notre geste de tri, nous agissons donc pour notre environnement et la préservation de nos ressources naturelles, tout en diminuant le poids de notre poubelle d'ordures ménagères, encore composée de 35 % d'emballages et de papiers.

Nous comptons sur la mobilisation de chacun. Elle est essentielle à la progression du recyclage. Engageons-nous, trions plus, trions mieux!

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Marie-Joëlle LENFANT,

Vice-présidente de la Commission nouvelles filières de recyclage & propreté de l'Agglo Seine-Eure



Bernard LEROY,

Président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure

^{*} bornes installées progressivement sur les communes ex-CCEMS. En attendant, sur ces communes uniquement, mettre les papiers dans le bac jaune.

Le tri simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !



TOUS les flacons et bouteilles en plastique vides



TOUS les emballages en métal vides

Nouveau!



TOUS les pots, barquettes et films plastiques vides

















- jetés en vrac dans le bac jaune
- bien vidés et non lavés
- non imbriqués les uns dans les autres